

Histoire de la ville

L'histoire des Blanc-Mesnilois commence il y a bien longtemps au néolithique... À la veille de la Révolution, le Blanc-Mesnil ne compte que 110 habitants !

La découverte fortuite de plusieurs **haches polies** et de **silex** retouchés puis des fouilles archéologiques menées dans les années 1970 plaident en faveur d'une présence humaine sur le territoire du Blanc-Mesnil dès le **néolithique**.

Mais il faut attendre des milliers d'années pour que le nom du Blanc-Mesnil apparaisse dans un texte. Il est cité pour la première fois en **1060**, début du règne de **Philippe Ier**. Ce roi dote l'abbaye Saint-Vincent de Senlis des terres du Blanc-Mesnil, alors vaste propriété agricole.

Au milieu du XIV^e siècle, ces terres ont grossi en un petit village qui sort de l'anonymat grâce à sa chapelle Notre-Dame de l'Annonciation. Elle attire les pèlerins de la confrérie des orfèvres de Paris. Cette chapelle sera détruite en 1823.

À la veille de la Révolution, Le Blanc-Mesnil ne compte que **110 habitants** !

En 1792, Joseph Mirgon est le premier maire du Blanc-Mesnil

Le 9 décembre 1792, **Joseph Mirgon** est élu au suffrage universel maire du Blanc-Mesnil, en l'an I de la République. Ce mode de scrutin est une nouveauté.

C'est une autre révolution, celle de l'**industrie**, qui ouvre la voie au développement du village. La construction de la ligne de **chemin de fer Paris-Soissons en 1858** puis la création de la zone industrielle de la Molette préfigurent le Blanc-Mesnil d'aujourd'hui.

Cette industrialisation va grand train : **entre 1880 et 1928, la population est multipliée par douze** ! Les premiers lotissements naissent à proximité des voies de chemin de fer.

Déflagrations mondiales et reconstruction

Au XX^e siècle, les deux guerres mondiales dévastent la ville et ses habitants. Deux cent six Blanc-Mesnilois sur 2000 habitants périront dans les tranchées. Durant la Seconde Guerre mondiale, **la ville est détruite à 45%**.

Puis s'ouvre l'époque faste des Trente Glorieuses. **De 1957 à 1974**, une trentaine de cités sortent de terre, au rythme de deux ou trois par an. Pendant la même période, **vingt établissements scolaires** leur emboîtent le pas.

En 1970 la construction de l'autoroute A3 met un terme à l'activité rurale du Vieux Pays. Dans le même temps apparaît la deuxième génération des zones industrielles : le **Sous-Coudray**, le **Pont-Yblon**.

Vers Le Blanc-Mesnil de demain

À partir de 1973, la crise économique commence à se faire sentir. La désindustrialisation touche très vite Le Blanc-Mesnil comme l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis.

Dans les années 1990 de nombreux projets voient le jour : le **Forum (l'actuel Théâtre du Blanc-Mesnil)** et la **médiathèque Édouard-Glissant**, le **lycée Mozart**, la **cité Pierre-Sémard**, la naissance de la place de l'Eau ainsi que les opérations de reconstruction des cités Pierre-Montillet et Danielle Casanova.

À l'aube de ce XXI^e siècle s'esquisse la ville de demain. Depuis les dernières élections municipales, en 2014, Le Blanc-Mesnil se réinvente en offrant un nouvel essor à son territoire.

Un **véritable arc végétalisé** doit relier le Parc urbain aux deux quartiers bénéficiant d'un programme de renouvellement urbain : les Tilleurs, au nord, et Casanova, au sud.

Grâce à cet objectif, c'est une nouvelle ville composée de **cœurs de village** qui doit émerger, rééquilibrant l'habitat, redynamisant les quartiers et redonnant au Blanc-Mesnil son **pouvoir d'attractivité**.

À télécharger

 [Version complète et en PDF de l'histoire du Blanc-Mesnil](#)

95.47 Ko

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.